
Communiqué

Les collectivités profiteront d'un partenariat Canada-Alberta

Edmonton (Alberta), le 19 décembre 2008 – Les résidants des plus petites collectivités partout en Alberta pourront bientôt présenter une demande aux termes d'un fonds Canada-Alberta en infrastructure d'une valeur de 176 millions de dollars dans le cadre du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada. Grâce à ce programme, les municipalités admissibles de moins de 100 000 habitants de l'Alberta contribueront aussi pour le tiers des coûts des projets, versant des montants correspondant à ceux qui seront alloués par les gouvernements fédéral et provincial.

Huit catégories de projets seront admissibles dans le cadre du premier appel. Les projets seront évalués par un comité fédéral-provincial selon un processus concurrentiel fondé sur les demandes. Les municipalités recevront plus d'information au sujet du processus de demandes lorsque le programme sera lancé.

Le ministre d'État (Transports), Rob Merrifield, la ministre du Travail, Rona Ambrose, de concert avec le ministre des Transports de l'Alberta, Luke Ouellette, ont effectué l'annonce aujourd'hui.

« Le volet Collectivités de Chantiers Canada fournit du financement pour des projets d'infrastructure dans les plus petites collectivités, ce qui les aide à relever leurs défis uniques, a affirmé le ministre Merrifield. Les fonds d'investissements aux termes de ce programme démontrent notre engagement de mettre à profit les investissements fédéraux dans le domaine de l'infrastructure, de manière à relancer notre économie. »

« Grâce à l'annonce effectuée aujourd'hui, les collectivités de l'Alberta profiteront d'une augmentation d'investissements en matière d'infrastructure municipale, a mentionné le ministre Ouellette. Le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada est un bon exemple de collaboration et d'investissements partagés entre les gouvernements municipaux, provincial et fédéral. »

« Le financement effectué sous le volet Collectivités appuiera des projets prioritaires en matière d'infrastructure contribuant à la croissance économique, un environnement plus sain et des collectivités plus fortes, a mentionné la ministre Ambrose. Ces projets permettront aux collectivités de l'Alberta de rester concurrentielles durant cette période d'incertitude économique. »

Les collectivités pourront présenter leurs demandes de financement en ligne par l'entremise du site Web du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada de l'Alberta, le 5 janvier 2009. Le volet Collectivités de Chantiers Canada fournira du financement pour 8 catégories de projets d'infrastructure. Ces catégories comprennent l'eau, les eaux usées, les déchets solides, les routes locales, la culture, le sport, la connectivité et l'énergie verte. De plus, du financement sera considéré pour un nombre de

projets admissibles non financés par le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, dans le cadre de l'appel du volet Collectivités.

Dans le cadre de son plan d'infrastructure sans précédent Chantiers Canada, le gouvernement fédéral offrira un financement stable, prévisible et à long terme pour aider à combler les besoins en infrastructures partout au Canada. Chantiers Canada favorise l'édification d'un pays plus fort, plus sécuritaire et meilleur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan Chantiers Canada, veuillez consulter le site Web suivant : www.chantierscanada.gc.ca.

-30-

Personnes-ressources :

<p>Chris Day Attaché de presse Cabinet du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités 613-991-0700</p> <p>Infrastructure Canada 613-948-1148</p>	<p>Jerry Bellikka Directeur des communications Ministère des Transports de l'Alberta 780-415-1841 780-237-5509 (cellulaire)</p>
--	---